

DEPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil municipal

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2022

Délibération n°2022_78

Convocation du 16 septembre 2022

Nombre de conseillers en exercice : 27

Quorum : 14

Nombre de conseillers présents : 24

Nombre de votants : 27

Thème : HABITAT

Objet : Habellis-vente de deux biens

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-six du mois de septembre, le Conseil Municipal de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Claude LAGRANGE, Maire.

Sont présents : M. LAGRANGE, Mme PERRIN, M. FOURRIER, Mme SEVIN, M. DEFACHELLE, Mme GRANDO, M. PICHARD, Mme RICHARD-PERROT, M. GRAS, Mme GILLOT, Mme CARNOT, M. DE ABREU, M. WACKENHEIM, Mme ZARÉBA, Mme DOUHARD, Mme FRERE, M. LABAUNE, M. TREUILLET, Mme BRUNEL, M. LOCTIN, M. MARTIN, Mme PRIET, M. ANDRÉ, Mme ROUSSEAU

Sont excusés : M. PAQUAUX qui a donné pouvoir à Mme GILLOT
M. JATOCHA qui a donné pouvoir à M. DEFACHELLE
Mme MAES qui a donné pouvoir à Mme PRIET

Secrétaire de séance : Madame Viviane PERRIN

RAPPORT PRESENTÉ PAR : A SEVIN

Le rapporteur informe le conseil de la demande d'avis de la commune pour la vente par HABELLIS des biens immobiliers suivants :

Adresse	Type	Prix de vente
1 rue de CIRY	T3	49 600 €
3 RUE DE LA CROIX	T3	49 600 €

Sur proposition du rapporteur,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Emet un avis favorable à la vente, par Habellis, des biens immobiliers ci-dessus mentionnés,
- Autorise M. le Maire à signer tout document nécessaire à l'instruction des dossiers.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Jean-Claude LAGRANGE.



La secrétaire de séance,

Viviane PERRIN.

Transmis à la Sous-Préfecture le 3.10.2022
Publié sur le site internet de la commune le 4.10.2022